



**Le Groupe natera met en place un crédit structuré avec le concours des partenaires bancaires historiques de ses groupes fondateurs et annonce l'apport en quasi-fonds propres de Sofiprotéol pour soutenir la mise en œuvre de son projet stratégique.**

**Rodez** - Le 30 septembre 2024, **natera**, nouveau groupe coopératif issu de la fusion des groupes CAPEL et UNICOR réalisée le 1<sup>er</sup> juillet 2024, a finalisé avec succès la mise en place d'un crédit structuré bancaire lui permettant de couvrir ses besoins d'exploitation et d'investissements, avec notamment une ligne spécifique dédiée au financement partiel des investissements prévus dans le projet de modernisation et de développement de l'outil industriel de sa filiale La Quercynoise.

Cette opération est intervenue après la souscription par SOFIPROTEOL, investisseur financier, spécialiste du secteur agroalimentaire, d'un instrument de quasi-fonds propres émis par **natera**, en juillet 2024.

Ces opérations de financement matérialisent la confiance des partenaires financiers du Groupe dans sa capacité à mettre en œuvre son projet économique et stratégique ambitieux pour les agriculteurs et le territoire, qui repose notamment sur le développement des filières et la prise en compte des mutations (environnementales, économiques, sociétales, etc.) qui impactent le monde agricole.

*Jean-Claude Virenque, Président de **natera***

« La création de **natera** répond à une volonté partagée d'accompagner le développement et la transformation de l'agriculture de notre territoire. La mise en place de ces financements est une nouvelle étape dans la structuration de notre nouvelle coopérative et nous donne les moyens de nos ambitions. »

*Pierre-Olivier Prévot, Directeur Général de **natera***

« La confiance que nos partenaires bancaires historiques ont manifesté au travers de ce financement est un message fort pour les équipes qui se sont fortement mobilisées dans le projet **natera**. La mise en place de quasi-fonds propres avec Sofiprotéol est par ailleurs un virage important dans la structuration de notre bilan. »

*Pascal Duprat, Directeur Général Adjoint du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées*

« Le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées est fier d'avoir pleinement joué son rôle de banquier de territoire en accompagnant **natera** dans la structuration de son nouveau *pool* bancaire. Au-delà de la création de cette



cohésion des prêteurs, cette nouvelle structure de financement permettra d'apporter au groupe **natera** la liquidité nécessaire pour mener à bien ses projets et développer l'économie locale. L'utilité aux territoires et à ceux qui y vivent et y entreprennent constitue une ambition commune à natera et au Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées.»

*Cyril Melin, Directeur associé SOFIPROTEOL*

« Nous sommes heureux d'accompagner natera dans le renforcement de son bilan par l'apport de quasi-fonds propres. Cette opération contribuera à soutenir de nouveaux projets de développement, créateurs de valeur pour les adhérents. Elle permettra également de poursuivre l'adaptation de son outil industriel pour gagner en performance et répondre aux attentes environnementales et sociétales. L'intégration de critères ESG dans l'instrument de financement démontre la volonté conjointe de natera et SOFIPROTEOL d'accompagner les transitions agricoles et environnementales, en ligne avec notre raison d'être, qui est de Servir la Terre. »

Les prêteurs qui participent à cette opération de financement bancaire sont Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Nord Midi Pyrénées (en tant qu'arrangeur et agent du crédit), Caisse d'Épargne et de Prévoyance Midi Pyrénées, Banque Populaire Occitane, Crédit Coopératif, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Banque Européenne du Crédit Mutuel, Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre France, Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, CIC Sud-Ouest et LCL.

Les intervenants pour SOFIPROTEOL sur l'opération de quasi-fonds propres sont Cyril Melin, Géraud Nologues et Anne-Sophie Dubourg.

**natera** a été conseillée et accompagnée sur ces opérations par la société AuxinéA (Catherine Requier). Le conseil juridique des banques sur le financement bancaire est le cabinet CARDS (Carole Geara).



### À propos du Groupe natera :

**natera** est un groupe coopératif agricole et agroalimentaire, issu de la fusion d'UNICOR et de CAPEL. Forte de 9 000 adhérents actifs et d'un chiffre d'affaires avoisinant les 720 millions d'€, la coopérative et ses filiales interviennent principalement sur les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. **natera** est organisée autour d'un pôle Agricole, d'un pôle Ruminant, d'un pôle Agroéquipement, d'un pôle Monogastrique et d'un pôle Distribution. La coopérative **natera** place la vitalité de la ruralité, la promotion d'une agriculture vertueuse, le service aux agriculteurs, ainsi que l'amélioration de leurs revenus au centre de sa stratégie.

[www.natera.coop](http://www.natera.coop)

Contact presse :

Stéphane Perrin

[stephane.perrin@natera.coop](mailto:stephane.perrin@natera.coop) – +33 (0)7 81 47 01 61